

Réponse d'Aulnay Environnement au droit de réponse de l'EPT sur le PLUI retoqué

11 février 2026

C'est toujours amusant de le constater : en période électorale, les élus sont particulièrement chatouilleux. Soudainement, ils sont à l'écoute. Pour une fois, on nous fait l'honneur de réagir à l'un de nos communiqués.

Affirmer que le PLUI a été « retoqué » déplait donc dans les instances du Territoire dirigé par notre maire Bruno Beschizza. Pour nous, lorsqu'on nous annonce, sur l'initiative du préfet, qu'il faut recommencer la procédure et lancer de nouvelles études et un nouvelle concertation, on traduit cette réalité en langage clair : est-ce que le président du Territoire Terres d'Envol préfère qu'on écrive qu'il devait « revoir sa copie » ?

Nous savons bien que l'autorité environnementale (la MRAE) n'a d'autorité que le nom, ce n'est qu'un organe consultatif. Il n'empêche qu'en comparaison des autres territoires, la longueur de la liste de ses recommandations bat des records. Ce n'est pas à la gloire de Terres d'Envol.

Pour ne pas fatiguer nos lecteurs, nous ne reprendrons pas ici la liste de nos critiques, puisque le fond du droit de réponse ne porte pas sur ces critiques. Ils pourront la consulter sur notre site.

Ce droit de réponse concerne en particulier la concertation et l'enquête publique, et suit une logique bien connue : on noie le problème en répondant à côté. Notre communiqué portait sur Aulnay. En effet, en tout, pour la concertation, on veut bien croire que sur tout le territoire, il y a eu 42 réunions. Mais à Aulnay, la plus grande ville du territoire, une seule. Et c'est bien cela qui nous scandalise : quand à Sevran, Drancy ou Blanc-Mesnil, on avait fait en sorte que des dizaines de personnes se déplacent, dans des salles confortables, nous n'avons eu droit à Aulnay que l'information minimum et à un coin de la salle Chanteloup. Ailleurs on avait respecté les citoyens en leur proposant une projection des documents, à Aulnay, rien de tout cela, mais à quoi bon, puisque nous n'étions que 5 habitants, dont 3 d'Aulnay Environnement ! Est-ce normal ?

Le langage administratif est souvent rébarbatif, mais il lui arrive parfois des bonheurs d'écriture : « Laxisme au profit des promoteurs », nous ne pouvions pas mieux dire. Et cerise sur le gâteau, invoquer la jeunesse du territoire Terres d'Envol pour justifier le fait que son PLUI soit le dernier à être présenté, c'est, pour le moins, plaisant : les 4 territoires de la Seine Saint-Denis n'ont-ils pas tous été créés en même temps ?